

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE DOUZE DECEMBRE (12/12/2022)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 06 décembre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS : 28

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,
Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA), M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Madame DESCAMPS Marie-Line, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. DUPARC Robert, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : 5

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT) (représentée par Madame Nicole LAFFINEUR), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Madame Stéphanie GAYET), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Conseillers en exercice : 33
Présents : 28
Votants : 33



Formant nombre suffisant pour délibérer, le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur LERMINEZ est nommé secrétaire de séance.

Madame LOPEZ quitte la séance à 19 heures 37 pendant la présentation de la délibération numéro 9. Et regagne la séance à 19 heures 40 pendant la présentation de la délibération numéro 10.

Monsieur PUCHOUAU quitte la séance avant la présentation de la délibération numéro 11 et ne prend pas part au vote. Et regagne la séance pendant la présentation de la délibération numéro 12.

Madame PUCHOUAU (PAPUGA) quitte la séance avant la présentation de la délibération numéro 11 et ne prend pas part au vote. Et regagne la séance avant la présentation de la délibération numéro 12.

Monsieur le Maire quitte la séance à 20 heures 03 et regagne la séance à 20 heures 04 pendant la présentation de la délibération numéro 17.

Monsieur le Maire propose la mise sur table d'une délibération supplémentaire relative à l'approbation du rapport de la CLECT et des attributions de compensations 2022.
Approuvé à l'unanimité.

PERSONNEL

03 – 12 Décembre 2022

3. Délibération portant création d'emplois occasionnels d'Auxiliaires de vie de Loisirs (AVL) pendant les temps périscolaires et extrascolaires

A l'unanimité,

04 – 12 Décembre 2022

4. Création d'emplois occasionnels durant les vacances scolaires pour le service Enfance au titre de l'année 2023

A l'unanimité,

05 – 12 Décembre 2022

5. Délibération portant création d'emplois permanents

A l'unanimité,



06 – 12 Décembre 2022

6. Recrutement d'agents recenseurs pour l'exercice 2023

A l'unanimité,

FINANCES

07 – 12 Décembre 2022

7. Décision Modificative n°2 – exercice 2022 – Budget annexe Camping et Port de Moissac

A 27 voix pour et 6 voix contre (Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO, VELA),

08 – 12 Décembre 2022

8. Budget principal – ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2023

A 27 voix pour et 6 voix contre (Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO, VELA),

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

09 – 12 Décembre 2022

9. Avenant n°1 à la convention Mairie – Centre Communal d'Action Sociale de Moissac

A l'unanimité,

MARCHES PUBLICS

10 – 12 Décembre 2022

10. Retrait de la délibération n° 12 du 19 mai 2022 : mise en place d'un système de sécurisation et de gestion des accès – Hôtel de ville – Demande de subvention

A l'unanimité,

PATRIMOINE COMMUNAL – ACQUISITION – VENTES - LOCATIONS

11 – 12 Décembre 2022

11. Vente d'une partie de l'ensemble immobilier sis 6 rue Daubasse à Moissac (82200)

A 23 voix pour et 8 abstentions (Mmes CAVALIE, CAZORLA, HEMMAMI, ORTALO ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO, VELA),

12 – 12 Décembre 2022

12. Approbation des termes du contrat de location « Espace Confluences »

A l'unanimité,



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

13 – 12 Décembre 2022

13. Mise en demeure d'acquiescer les parcelles DM 970, 972, 967, 965 et 962 concernées par l'emplacement réservé numéro 69 – Renonciation à l'acquisition – annule et remplace la délibération n° 07 du 10 novembre 2022

A l'unanimité,

14 – 12 Décembre 2022

14. Avenant 4 à la concession de l'équipement léger de plaisance de Moissac à intervenir avec Voies Navigables de France (VNF)

A l'unanimité,

15 – 12 Décembre 2022

15. Convention cadre petites villes de demain valant opération de Revitalisation du territoire – Commune de Moissac et la Communauté de communes Terres des Confluences

A l'unanimité,

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

16 – 12 décembre 2022

16. Avis du conseil municipal sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées par Monsieur le Maire au titre de l'année 2023

A l'unanimité,

POLITIQUE CONTRACTUELLE

17 – 12 Décembre 2022

17. Création d'une antenne France Services à la maison municipale du Sarlac

A l'unanimité,

ENFANCE- PETITE ENFANCE- AFFAIRES SCOLAIRES

18 – 12 décembre 2022

- 18. *Convention d'objectifs et de financements entre la commune de Moissac et la Caisse d'Allocations Familiale (CAF) de Tarn et Garonne – Axe 1 « fonds publics et territoire » « accueil et accompagnement des enfants en situation de handicap et des enfants en difficulté »***

A l'unanimité,

AFFAIRES CULTURELLES - PATRIMOINE

19 – 12 décembre 2022

- 19. *Convention avec l'office du Tourisme pour la gestion des groupes guidés***

A l'unanimité,

FINANCES

20 – 12 décembre 2022

- 20. *Approbation du rapport de la Commission Locale des Evaluations des Charges Transférées (CLECT) et des attributions de compensations définitives 2022***

A l'unanimité,

- 21. *Décisions n° 2022 – 101 à n° 2022 – 115***



La séance s'est terminée à 20 heures 21.